



**MÉMOIRE DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES ÉLUS (CRÉ) DU SAGUENAY-LAC-
SAINT-JEAN PORTANT SUR LE DÉPLOIEMENT
D'INTERNET À LARGE BANDE ET LA
TECHNOLOGIE CELLULAIRE DANS LE CADRE
DU SOMMET ÉCONOMIQUE RÉGIONAL**

Présenté par M. André Paradis, président

SAGUENAY, LE 2 AVRIL 2015

Pour toute correspondance :

M. André Paradis, président,
Conférence régionale des élus du
Saguenay–Lac-Saint-Jean
2155 de la Peltrie
Jonquière (Québec) G8A 2A1-
Courriel : présidence@lacre.ca
N^{os} de téléphone : bureau : 418 668-3023
cellulaire : 418 321-5883

Adresser également une copie conforme à
M^{me} Manon Boily, conseillère en
développement

**Pour toutes informations additionnelles, vous pouvez rejoindre M^{me} Manon Boily,
conseillère en développement, aux coordonnées suivantes :**

Courriel : manon.boily@lacre.ca
N^o de téléphone : bureau : 418 547-2102,
poste 226

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

Le présent mémoire est présenté par la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Elle est l'instance régionale de concertation et de planification reconnue comme l'interlocutrice privilégiée pour toute question touchant le développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Sa mission est de promouvoir et de supporter le développement régional dans tous les secteurs d'activité et de favoriser la concertation entre les partenaires socio-économiques de la région. Elle est cependant appelée à disparaître à la sanction du projet de loi 28. À sa disparition, la Conférence régionale des préfets prendra le relais.

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Ce mémoire s'inscrit en appui au mémoire déposé par l'Agence interrégionale de développement des technologies de l'information et des communications (AIDE-TIC). L'organisme a travaillé dans le cadre d'un projet de concertation régionale, avec la CRÉ et les MRC de la région, à la réalisation du plan de développement d'un réseau cellulaire sur le cœur des villages ruraux non desservis du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de ses voies d'accès.

La Conférence régionale des élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean est préoccupée par la couverture cellulaire de la région depuis le début des années 2000. Maintenant devenus une priorité régionale majeure, la téléphonie cellulaire et le déploiement d'Internet ne sont plus que des enjeux sécuritaires, mais également une priorité pour le développement et la vitalité des milieux. Pour soutenir et développer un tel déploiement, la CRÉ avait besoin d'un état de situation régional et de pistes de solution possibles afin de permettre aux milieux touchés d'agir en conséquence.

Bien que desservie à près de 90 %, la région ne peut se permettre de stagner son développement dû à un manque de couverture dans les petites municipalités souvent non industrialisées et où la diversité économique passe par des actions innovantes issues des concertations locales. L'accès à des infrastructures de télécommunication favorise le maintien d'une économie locale forte pouvant développer des marchés nationaux et internationaux.

En matière de développement régional, la région n'a jamais eu un plan aussi complet et détaillé que celui déposé à la CRÉ et à chacune des MRC par AIDE-TIC. Respectant les projets de développement des MRC et les préoccupations des citoyens et des citoyennes ainsi que des entreprises, la recherche des sites s'est faite en complémentarité et en concertation avec les intervenants des milieux. L'acceptabilité sociale, environnementale et technique de chaque projet a obtenu l'aval des intervenants concernés et devient donc une priorité pour les municipalités concernées.

Répondant à des enjeux démographiques, des enjeux sociaux, des enjeux culturels et économiques, ce projet a reçu l'aval de toutes les MRC de la région par résolution ainsi que la confirmation de la participation financière de la presque totalité pour un montant total de 590 000 \$. Rappelons également qu'AIDE-TIC et Bell Mobilité ont confirmé leur implication au projet pour un montant de 1,9 M\$.

En conclusion, le déploiement d'Internet à large bande par la technologie cellulaire LTE est une condition gagnante qu'il faut poursuivre pour développer et renforcer l'économie de la région. L'occupation et la vitalité des territoires ainsi que l'attraction des familles et des entreprises passent inévitablement par un réseau solide de télécommunication. Pour rendre le projet réalisable, il ne manque qu'une participation du gouvernement du Québec de 1,6 M\$ pour lancer le projet qui serait réalisé pour l'été 2016.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'organisation	3
Résumé du mémoire	4
Table des matières.....	5
1. Mise en contexte	6
2. La force de la concertation	7
3. Renforcer les conditions de succès	7
4. Des pistes de solutions.....	8
5. Conclusion	9

1. MISE EN CONTEXTE

C'est depuis le début des années 2000 que la Conférence régionale des élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean est préoccupée par la couverture cellulaire de la région, principalement du point de vue de la sécurité.

En effet, le comité interrégional pour la route 155, sous la gouverne de la CRÉ et formé d'intervenants de la région et de la Mauricie, a soulevé publiquement la problématique en 2006. Axées principalement sur l'aspect sécuritaire, les premières démarches du comité ont été orientées vers les grands fournisseurs afin que ces derniers puissent faire du territoire compris entre Chambord et Grand-Mère une priorité de développement. La géomorphologie des lieux, l'absence d'infrastructures électriques et le faible potentiel d'utilisateurs sont les premiers obstacles rencontrés par le comité, rendant ainsi le projet coûteux pour les fournisseurs et les utilisateurs.

L'avancement technologique de la dernière décennie, qui a rendu plus accessible l'acquisition de téléphones intelligents et de tablettes, a fait exploser le marché. Les utilisateurs, tout comme les entreprises, souhaitent être branchés en continu avec un service offrant rapidité et de grandes capacités afin de répondre à leurs besoins.

Maintenant devenus une priorité régionale, la téléphonie cellulaire et le déploiement d'Internet ne sont plus que des enjeux sécuritaires, mais également une priorité pour le développement et la vitalité des milieux. Pour soutenir et développer un tel déploiement, la CRÉ avait besoin d'un état de situation régional et de pistes de solution possibles afin de permettre aux milieux touchés d'agir en conséquence.

2. LA FORCE DE LA CONCERTATION

Avec une vision régionale et des enjeux définis, la CRÉ, en concertation avec les MRC de la région, a développé un partenariat avec l'Agence interrégionale de développement des technologies de l'information et des communications (AIDE-TIC) afin de produire un plan de développement régional pour le déploiement d'Internet à large bande par la technologie cellulaire 4G (LTE) pour les zones rurales de la région ainsi que de ses voies d'accès.

La première phase du projet a permis d'identifier 15 sites potentiels qui permettront d'offrir une couverture cellulaire optimale ainsi que le déploiement d'Internet à large bande pour les résidences et les entreprises. Conséquemment, le projet a permis d'élaborer un plan de déploiement global valide et conforme aux besoins technologiques des plus grands télécommunicateurs. Spécifiquement, pour chacun des sites, AIDE-TIC a validé la localisation, ce qui conditionne également la nature des équipements à installer, les coûts d'implantation, la zone de couverture anticipée, les budgets et les échéanciers de réalisation¹.

Avec tous les efforts consentis au cours des dernières années, la région n'a jamais eu un plan aussi complet et détaillé que celui déposé à la CRÉ et à chacune des MRC par AIDE-TIC. Respectant les projets de développement des MRC ainsi que les préoccupations des citoyens et citoyennes de même que des entreprises, la recherche des sites s'est faite en complémentarité et en concertation avec les intervenants des milieux. L'acceptabilité sociale, environnementale et technique de chaque projet a obtenu l'aval des intervenants concernés et devient donc une priorité pour les municipalités concernées.

3. RENFORCER LES CONDITIONS DE SUCCÈS

Bien que desservie à près de 90 %, la région ne peut se permettre de stagner son développement dû à un manque de couverture dans les petites municipalités souvent non industrialisées et où la diversité économique passe par des actions innovantes issues des concertations locales. L'accès à des infrastructures de télécommunication favorise le maintien d'une économie locale forte pouvant développer des marchés nationaux et internationaux.

Les entreprises de tous les secteurs transforment leurs procédures et créent de nouveaux modèles d'affaires efficaces et fonctionnels amenant une augmentation de la productivité et de la rentabilité. Dans un territoire vaste comme la région, les investissements en télécommunication permettent de transformer les activités de l'économie locale en stratégies exhaustives de mises en œuvre dans un contexte

¹ Rapport final de l'Agence interrégionale de développement des technologies de l'information et des communications (AIDE-TIC) déposé à la CRÉ le 29 janvier 2015.

concurrentiel. Pour conserver l'économie locale et favoriser la mobilisation citoyenne dans les milieux, on doit pouvoir offrir aux populations et aux nouvelles familles un réseau solide de télécommunication. Il est démontré qu'avec l'accès aux technologies, les habitants des régions se sentent moins loin des grands centres et, par le fait même, plus concernés et informés de ce qui se passe dans leur milieu de vie, favorisant ainsi l'occupation et la vitalité des territoires.

Un milieu de vie attrayant et dynamique doit permettre à ses citoyens et citoyennes de pouvoir naviguer via leurs tablettes ou leurs téléphones intelligents et accéder aisément à un divertissement sans limites, n'obligeant pas le déplacement des populations vers les zones urbaines. L'offre culturelle, qu'elle soit régionale, nationale ou mondiale, est diffusée de plus en plus via les supports numériques et l'accès aux technologies est donc une ouverture inimaginable sur le monde.

Avec le vieillissement de la population, les diverses mesures et programmes favorisant le maintien des populations dans leur milieu de vie, le déploiement d'un réseau stable et solide dans les milieux ruraux devrait être un enjeu prioritaire pour les prochaines années. Bien que la croyance populaire attribue encore l'utilisation du téléphone intelligent ou de la tablette aux jeunes, un rapport de l'Institut de la statistique du Québec mentionne que le taux d'utilisation d'Internet par les personnes de 55 à 64 ans est de 76,8 % et celui par les 65 ans et plus de 42,7 %². En effet, devant cette situation en évolution depuis les cinq dernières années, les milieux communautaires ont accentué les projets intergénérationnels visant la familiarisation des outils de télécommunication. Que ce soit par la mise en place du club Internauts pour aînés de La Doré, par la réalisation du projet de la Maison des jeunes de La Baie « *Les ados ne "tablette" nt pas avec leurs aînés* » ou encore de tous les projets d'accompagnement des personnes aînées dans les techniques de l'information et des communications (TIC), les intervenants de la région tentent de répondre aux demandes et aux besoins des populations.

4. DES PISTES DE SOLUTIONS

Le plan de déploiement d'Internet à large bande par la technologie cellulaire 4G (LTE) sur les zones rurales du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de ses voies d'accès jusqu'aux limites territoriales devient la solution idéale pour la région.

Travaillant de concert avec les municipalités et MRC concernées, AIDE-TIC a su proposer une solution optimale afin de répondre aux demandes et besoins des populations, mais également des entreprises. Avec le développement du Nord, la région se doit d'avoir un réseau de télécommunication solide qui permettra à nos entreprises de travailler en temps réel et ainsi favoriser le développement de nouveaux marchés.

² Institut de la statistique du Québec, volume 12, numéro 4, mars 2014.

Puisqu'il s'agit d'un projet concerté, AIDE-TIC, avec l'appui de la CRÉ :

- a déposé une demande de 2,3 M\$ dans le cadre du Programme fédéral d'Industrie Canada pour couvrir les dernières communautés du Lac-Saint-Jean sans services et pour les voies d'accès de la région jusqu'aux limites territoriales;
- a obtenu, par voie de résolution et/ou de contribution financière, l'appui de la totalité des MRC, des municipalités de la région et de la Ville de Saguenay;
- a confirmé la contribution financière d'AIDE-TIC et de Bell Mobilité pour 1,9 M\$.

5. CONCLUSION

Le déploiement d'Internet à large bande par la technologie cellulaire LTE est une condition gagnante qu'il faut poursuivre pour développer et renforcer l'économie de la région. L'occupation et la vitalité des territoires ainsi que l'attraction des familles et des entreprises passent inévitablement par un réseau solide de télécommunication.

Pour rendre le projet réalisable, il ne manque qu'une participation du gouvernement du Québec de 1,6 M\$ pour lancer le projet qui serait réalisé pour l'été 2016.